

L'AFPPE s'engage pour nous ENGAGEONS-NOUS AVEC ELLE !



MACSF

partenaire de l'



afppe

ASSOCIATION FRANÇAISE
DU PERSONNEL PARAMÉDICAL
D'ÉLECTRORADIOLOGIE

Afin de proposer une couverture assurantielle qui accompagne le bon déroulement de notre activité professionnelle, nous avons choisi de nouer un partenariat avec la MACSF, mutuelle référente dans le domaine de la Responsabilité Civile Professionnelle (RCP) et de la Protection Juridique (PJ). Ces deux garanties indispensables sont incluses dans votre adhésion 2021, sans augmentation de la cotisation à l'association.

LA GARANTIE RESPONSABILITÉ CIVILE PROFESSIONNELLE

La MACSF prendra en charge votre défense et la réparation des dommages en cas de réclamation d'un patient lié à un acte de prévention, de diagnostic ou de soins. Que ce soit en phase de litige amiable ou judiciaire, la MACSF règle les frais et les éventuelles indemnités jusqu'à huit millions d'euros par sinistre.

LA GARANTIE PROTECTION JURIDIQUE

Les juristes spécialisés de la MACSF vous aideront à faire face aux conflits de votre vie professionnelle: droit du travail, droit hospitalier, droit de la Sécurité Sociale, déontologie. Ils mettent en œuvre les solutions les plus adaptées dans le cadre amiable et/ou judiciaire, et remboursent les frais et honoraires en phase contentieuse selon un barème contractuel.

Pour davantage d'informations consulter ...

La revue professionnelle AFPPE
Le Manipulateur d'imagerie médicale et de radiothérapie
(<http://new.afppe.com/mediatheque>)



Tout sur la gestion des risques médicaux et la sécurité du patient

▼ <https://www.prevention-medicale.org>

Brûlure lors d'une IRM : une erreur de préparation chez un patient vulnérable



Un jeune patient autiste de 17 ans est pris en charge par le service des Urgences de son secteur pour douleurs abdominales avec antécédent de pancréatite.

Trois interventions sous anesthésie générales seront rendues nécessaires suite au non-respect des barrières de prévention dans la prise en charge de ce patient vulnérable.



◀ n°318 de juin 2022
▼ n°274 d'avril 2018

